Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le 21/04/22.
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - MOUSSY LE VIEUX (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770323000011

POSTE COMPTABLE : Trésorerie MEAUX MUNICIPALE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget communal M14 (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11
B2 - Balance générale du budget - Recettes 13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 35
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
A4 - Etat des provisions Sans Objet
A5 - Etalement des provisions Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3) Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) 39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel 41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4) Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes 44
D2 - Arrêté et signatures 45

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

Code INSEE	MOUSSY LE VIEUX	BP
77323	Budget communal M14	2022

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 482
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 *In fine*) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE France	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
754 692,62	0,00	509,20	0,00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 291,36	1 291,35
2	Produit des impositions directes/population	396,48	553,31
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 196,19	1 194,80
4	Dépenses d'équipement brut/population	455,98	412,10
5	Encours de dette/population	760,01	1 394,30
6	DGF/population	8,60	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	40,75 %	0,40 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	129,64 %	1,18 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	38,12 %	0,34 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	63,54 %	1,16 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
(2) Les ratios 1 à 8 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-16 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.
(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I | B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3,
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ....., du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II
A1

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 968 007,71	1 772 751,60
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 195 256,11
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 968 007,71	1 968 007,71

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	615 701,80	640 464,45
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	449 336,65	292 136,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 132 438,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 065 038,45	1 065 038,45

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 033 046,16	3 033 046,16

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans commotion avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

II
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	650 402,06	0,00	688 045,00	688 045,00	688 045,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	764 654,66	0,00	779 872,00	779 872,00	779 872,00
014	Atténuations de produits	23 121,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
65	Autres charges de gestion courante	373 380,17	0,00	388 289,00	388 289,00	388 289,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 811 557,79	0,00	1 885 206,00	1 885 206,00	1 885 206,00
66	Charges financières	20 766,09	0,00	28 584,80	28 584,80	28 584,80
67	Charges exceptionnelles	3 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 845 473,88	0,00	1 913 790,80	1 913 790,80	1 913 790,80
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*235 619,41*		*37 383,44*	*37 383,44*	*37 383,44*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*0,00*		*16 833,47*	*16 833,47*	*16 833,47*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	***235 619,41***		***54 216,91***	***54 216,91***	***54 216,91***
	TOTAL	2 081 093,29	0,00	1 968 007,71	1 968 007,71	1 968 007,71

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 968 007,71

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	128 000,00	0,00	100 552,00	100 552,00	100 552,00
73	Impôts et taxes	1 582 973,53	0,00	1 525 167,61	1 525 167,61	1 525 167,61
74	Dotations et participations	92 885,70	0,00	101 369,45	101 369,45	101 369,45
75	Autres produits de gestion courante	24 552,00	0,00	42 662,54	42 662,54	42 662,54
	Total des recettes de gestion courante	1 858 411,23	0,00	1 770 751,60	1 770 751,60	1 770 751,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 858 411,23	0,00	1 772 751,60	1 772 751,60	1 772 751,60
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL	1 858 411,23	0,00	1 772 751,60	1 772 751,60	1 772 751,60

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	195 256,11
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 968 007,71

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	54 216,91

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 444 357,08	449 336,65	226 423,47	226 423,47	675 760,12
	Total des dépenses d'équipement	**1 444 357,08**	**449 336,65**	**226 423,47**	**226 423,47**	**675 760,12**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	218 526,52	0,00	384 381,41	384 381,41	384 381,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	**218 526,52**	**0,00**	**384 381,41**	**384 381,41**	**384 381,41**
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	**1 662 883,60**	**449 336,65**	**610 804,88**	**610 804,88**	**1 060 141,53**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*4 896,92*	*4 896,92*	*4 896,92*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***0,00***		***4 896,92***	***4 896,92***	***4 896,92***
	TOTAL	**1 662 883,60**	**449 336,65**	**615 701,80**	**615 701,80**	**1 065 038,45**

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+ 0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 1 065 038,45

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	560 364,73	292 136,00	0,00	0,00	292 136,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	519 167,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	**1 079 531,73**	**292 136,00**	**0,00**	**0,00**	**292 136,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	196 224,13	0,00	521 943,92	521 943,92	521 943,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	116 146,26	0,00	24 762,65	24 762,65	24 762,65
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	34 644,05	34 644,05	34 644,05
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	**312 370,39**	**0,00**	**581 350,62**	**581 350,62**	**581 350,62**
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	**1 391 902,12**	**292 136,00**	**581 350,62**	**581 350,62**	**873 486,62**
021	*Virement de la sect° de fonctionnement (4)*	*235 619,41*		*37 383,44*	*37 383,44*	*37 383,44*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*16 833,47*	*16 833,47*	*16 833,47*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*4 896,92*	*4 896,92*	*4 896,92*

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		*236 619,41*		*59 113,83*	*59 113,83*	*59 113,83*
TOTAL		1 627 521,53	292 136,00	640 464,45	640 464,45	932 600,45
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					132 438,00
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 065 038,45

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	54 216,91

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	688 045,00		688 045,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	779 872,00		779 872,00
014	Atténuations de produits	29 000,00		29 000,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	388 289,00		388 289,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	28 584,80	*0,00*	28 584,80
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	*16 833,47*	16 833,47
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*37 383,44*	37 383,44
Dépenses de fonctionnement – Total		1 913 790,80	*54 216,91*	1 968 007,71

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+ 0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 1 968 007,71

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	384 381,41	*0,00*	384 381,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	675 760,12		675 760,12
198	*Neutral. amort. subv. équip. versées*		*0,00*	*0,00*
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	*4 896,92*	4 896,92
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)		*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*	0,00	*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (5)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (5)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks		*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	*0,00*	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 060 141,53	*4 896,92*	1 065 038,45

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+ 0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 1 065 038,45

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 000,00		1 000,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	100 552,00		100 552,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		0,00	0,00
72	*Production immobilisée*		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 525 167,61		1 525 167,61
74	Dotations et participations	101 369,45		101 369,45
75	Autres produits de gestion courante	42 662,64	0,00	42 662,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	2 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	*Transferts de charges*		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 772 751,60	0,00	1 772 751,60

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (+)	195 256,11
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (=)	**1 968 007,71**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	521 943,92	0,00	521 943,92
13	Subventions d'investissement	326 780,05	0,00	326 780,05
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	4 896,92	4 896,92
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		16 833,47	16 833,47
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)*		0,00	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		0,00	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (4)*		0,00	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (4)*		0,00	0,00
3...	Stocks		0,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		37 383,44	37 383,44
	Recettes d'investissement – Total	0,00		0,00
		848 723,97	59 113,83	907 837,80

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (+)	132 438,00
AFFECTATION AU COMPTE 1068 (+)	24 762,65
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (=)	**1 065 038,45**

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	650 402,06	688 045,00	688 045,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	35 000,00	35 000,00
60612	Energie - Electricité	9 000,00	10 000,00	10 000,00
60622	Carburants	95 000,00	103 845,00	103 845,00
60623	Alimentation	4 000,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	70 000,00	42 000,00	42 000,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	16 000,00	16 000,00	16 000,00
60633	Fournitures de voirie	25 000,00	22 000,00	22 000,00
60636	Vêtements de travail	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	6 000,00	6 000,00
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	20 000,00	20 000,00
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61521	Entretien terrains	25 000,00	30 000,00	30 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	67 816,06	60 000,00	60 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	54 786,00	90 000,00	90 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6161	Multirisques	55 000,00	56 000,00	55 000,00
6182	Documentation générale et technique	14 000,00	15 000,00	15 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	0,00	500,00	500,00
6228	Divers	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6237	Publications	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6238	Divers	0,00	8 000,00	8 000,00
6247	Transports collectifs	11 700,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	12 000,00	14 000,00	14 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	1 500,00	1 500,00
63512	Taxes foncières	600,00	600,00	600,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 500,00	2 600,00	2 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	500,00	500,00
6331	Versement mobilité	764 654,56	779 872,00	779 872,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 330,36	6 293,00	6 293,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	386,93	394,00	394,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	14 519,68	7 347,00	7 347,00
6411	Personnel titulaire	1 187,03	1 181,00	1 181,00
6413	Personnel non titulaire	509 138,12	496 768,00	496 768,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	22 368,20	44 426,00	44 426,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	65 626,98	69 475,00	69 475,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	109 070,64	108 634,00	108 634,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	906,40	1 801,00	1 801,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	24 499,99	26 352,00	26 352,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 719,75	4 942,00	4 942,00
64731	Allocations chômage versées directement	5 561,86	5 600,00	5 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	6 659,00	6 659,00
014	Atténuations de produits	338,43	2 000,00	2 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	23 121,00	29 000,00	29 000,00
73916	Prél / contrib redressem. fin. publiques	1 600,00	1 000,00	1 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 521,00	12 000,00	12 000,00
65	Autres charges de gestion courante	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6531	Indemnités	373 380,17	388 289,00	388 289,00
6533	Cotisations de retraite	57 364,96	64 099,00	64 099,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	4 963,63	5 626,00	5 626,00
6535	Formation	2 637,32	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	579,36	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	557,90	1 000,00	1 000,00
		20 105,00	20 709,00	20 709,00

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65548	Autres contributions	250 000,00	260 000,00	260 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	22 072,00	21 155,00	21 155,00
65888	Autres	100,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 811 557,79	1 885 206,00	1 885 206,00
66	Charges financières (b)	20 766,09	28 584,80	28 584,80
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 766,09	28 584,80	28 584,80
67	Charges exceptionnelles (c)	3 150,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	3 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	150,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 845 473,88	1 913 790,80	1 913 790,80
023	*Virement à la section d'investissement*	*235 619,41*	*37 383,44*	*37 383,44*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)*	*0,00*	*16 833,47*	*16 833,47*
6811	*Dot. amort. et prov. immos incorporelles*	*0,00*	*16 833,47*	*16 833,47*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		*235 619,41*	*54 216,91*	*54 216,91*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (10)*	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*235 619,41*	*54 216,91*	*54 216,91*
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 081 093,29	1 968 007,71	1 968 007,71

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 968 007,71

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DF 042 = RI 040.*
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

III
A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	30 000,00	1 000,00	1 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	128 000,00	100 552,00	100 552,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	110 000,00	70 000,00	70 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	12 552,00	12 552,00
73	Impôts et taxes	1 582 973,53	1 525 167,61	1 525 167,61
73111	Impôts directs locaux	573 287,00	587 578,00	587 578,00
73211	Attribution de compensation	726 836,00	672 132,00	672 132,00
73221	FNGIR	118 282,00	118 282,00	118 282,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	23 319,00	25 009,00	25 009,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	69 778,53	34 850,00	34 850,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	48 269,00	49 371,00	49 371,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	23 200,00	37 945,61	37 945,61
74	Dotations et participations	92 885,70	101 369,45	101 369,45
74121	Dotation de solidarité rurale	11 913,00	12 749,00	12 749,00
744	FCTVA	3 258,24	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	3 000,00	3 000,00	3 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	60 652,00	60 652,00	60 652,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	3 635,46	4 127,45	4 127,45
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 983,00	7 977,00	7 977,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	3 444,00	2 864,00	2 864,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	24 552,00	42 662,54	42 662,54
752	Revenus des immeubles	24 552,00	10 775,00	10 775,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	31 887,54	31 887,54
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	1 858 411,23	1 770 751,60	1 770 751,60
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 858 411,23	1 772 751,60	1 772 751,60
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	0,00	0,00	0,00
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (9)*	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 858 411,23	1 772 751,60	1 772 751,60

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	195 256,11
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 968 007,71

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040.*

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 776 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	890 000,00	0,00	0,00
16	Opération d'équipement n° 16 (5)	86 607,68	44 796,09	44 796,09
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	0,00	83 145,22	83 145,22
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	3 331,45	28 000,00	28 000,00
212	Opération d'équipement n° 212 (5)	124 394,18	1 581,16	1 581,16
213	Opération d'équipement n° 213 (5)	20 504,07	0,00	0,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	61 448,95	51 800,00	51 800,00
332	Opération d'équipement n° 332 (5)	5 400,00	0,00	0,00
43	Opération d'équipement n° 43 (5)	33 212,00	0,00	0,00
44	Opération d'équipement n° 44 (5)	0,00	13 000,00	13 000,00
72	Opération d'équipement n° 72 (5)	41 000,00	0,00	0,00
80	Opération d'équipement n° 80 (5)	178 458,75	0,00	0,00
961	Opération d'équipement n° 961 (5)	0,00	4 101,00	4 101,00
	Total des dépenses d'équipement	1 444 357,08	226 423,47	226 423,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	218 526,52	384 381,41	384 381,41
1641	Emprunts en euros	218 526,52	384 381,41	384 381,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	218 526,52	384 381,41	384 381,41
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 662 883,60	610 804,88	610 804,88
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Charges transférées (9)	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*0,00*	*4 896,92*	*4 896,92*
2313	*Constructions*	*0,00*	*4 896,92*	*4 896,92*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*4 896,92*	*4 896,92*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 662 883,60	615 701,80	615 701,80

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	449 336,65
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 065 038,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042.*
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	560 364,73	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	51 160,21	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	104 971,52	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	9 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	395 233,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	519 167,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	519 167,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 079 531,73	0,00	0,00
10222	FCTVA	312 370,39	546 706,57	546 706,57
10226	Taxe d'aménagement	196 224,13	284 478,92	284 478,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	237 465,00	237 465,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	116 146,26	24 762,65	24 762,65
1388	Autres subventions non transférables	0,00	34 644,05	34 644,05
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	34 644,05	34 644,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	312 370,39	581 350,62	581 350,62
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	1 391 902,12	581 350,62	581 350,62
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)*	*235 619,41*	*37 383,44*	*37 383,44*
28041581	*GFP : Bien mobilier, matériel*	*0,00*	*16 833,47*	*16 833,47*
2804182	*Autres org pub - Bâtiments et installat°*	*0,00*	*14 833,47*	*14 833,47*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*0,00*	*2 000,00*	*2 000,00*
		235 619,41	*54 216,91*	*54 216,91*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*0,00*	*4 896,92*	*4 896,92*
238	*Avances versées commandes immo. incorp.*	*0,00*	*4 896,92*	*4 896,92*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	*235 619,41*	*59 113,83*	*59 113,83*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 627 521,53	640 464,45	640 464,45
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			292 136,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			132 438,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 065 038,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)
LIBELLE : ATELIERS MUNICIPAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		410 952,98	a 309 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	410 952,98	309 000,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	406 056,06	309 000,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. Incorp.	4 896,92	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 292 136,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	292 136,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	292 136,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 864,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III
B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)
LIBELLE : VOIRIE DIVERS (DONT CTV)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 282 014,31	a 21 186,43	44 796,09	b 44 796,09	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	81 371,12	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	454,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	80 916,64	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	110 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204158	Subv. versées Autres groupements	110 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 090 754,63	0,00	44 796,09	44 796,09	0,00
2112	Terrains de voirie	15 197,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	18 603,26	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	122 937,81	0,00	38 796,09	38 796,09	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 297,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	136 247,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	658 160,82	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	4 005,26	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	77 083,46	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	26 067,87	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	21 285,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	9 867,77	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 999 050,56	21 186,43	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 945,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 992 105,39	21 186,43	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-65 982,52

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : ELECTRIFICATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		319 935,04	a 0,00	83 145,22	b 83 145,22	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	227 768,68	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	227 768,68	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	92 166,36	0,00	83 145,22	83 145,22	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	92 166,36	0,00	83 145,22	83 145,22	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-83 145,22

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III
B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		680 733,61	a 28 048,25	28 000,00	b 28 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 339,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 339,52	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	679 394,09	28 048,25	28 000,00	28 000,00	0,00
2118	Autres terrains	7 473,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	34 839,87	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	4 806,08	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	159 798,32	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	12 062,09	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	270 545,93	28 048,25	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	159 479,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 630,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	3 283,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	26 486,94	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-56 048,25

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 212 (1)
LIBELLE : EXTENSION DE L'ECOLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		738 338,58	a 0,00	1 581,16	b 1 581,16	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	738 338,58	0,00	1 581,16	1 581,16	0,00
2313	Constructions	738 338,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	1 581,16	1 581,16	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 581,16

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 213 (1)
LIBELLE : HALLE DE SPORTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		897 326,78	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	956,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	956,98	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	894 317,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	894 317,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)
LIBELLE : MOBILIER-MATERIEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		724 838,49	a 163,10	51 800,00	b 51 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 872,52	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	15 710,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 161,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	703 955,86	163,10	51 800,00	51 800,00	0,00
2118	Autres terrains	1 380,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	19 107,22	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	16 262,59	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	24 586,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	6 221,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	13 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	14 399,07	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	2 383,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage de voirie	10 010,73	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	1 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	45 140,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	90 541,48	163,10	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	123 649,52	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	116 089,54	0,00	800,00	800,00	0,00
2184	Mobilier	94 836,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	124 205,36	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-51 963,10

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 332 (1)
LIBELLE : TELESURVEILLANCE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 5 400,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 400,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 43 (1)
LIBELLE : CIMETIERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		16 788,00	a 9 065,34	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 788,00	9 065,34	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	16 788,00	9 065,34	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 065,34

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III
B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 44 (1)
LIBELLE : ACQUISITION DE TERRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	13 000,00	b 13 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 72 (1)
LIBELLE : PLU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 840,00	a 26 600,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	30 840,00	26 600,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	14 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	16 440,00	26 600,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 600,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 80 (1)
LIBELLE : RENOVATION EGLISE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 076 504,05	a 49 873,53	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 453,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 453,76	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 668,59	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 668,59	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 062 381,70	49 873,53	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	898 965,04	49 873,53	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	163 416,66	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-49 873,53

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 961 (1)
LIBELLE : TERRAIN MULTISPORTS CONT RURAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		80 938,84	a 0,00	4 101,00	b 4 101,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	80 938,84	0,00	4 101,00	4 101,00	0,00
2313	Constructions	80 938,84	0,00	4 101,00	4 101,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 101,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 988 359,65									
1641 Emprunts en euros (total)					2 988 359,65									
1271810	CREDIT AGRICOLE			01/09/2020	295 539,30	F		0,660	0,000		T	X	O	A-1
1429958	Crédit Agricole			15/09/2021	600 000,00	F		0,750	0,000		T	X	O	A-1
1429963	Crédit Agricole			15/09/2021	520 000,00	F		0,970	0,000		T	X	O	A-1
265205	CREDIT AGRICOLE			01/01/2019	300 000,00	F		1,680	0,000		T	X	O	A-1
620021	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE				173 000,00	F		1,790	0,000		T	X	O	A-1
620024	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE				80 000,00	F		1,790	0,000		T	X	O	A-1
620030	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE				151 600,00	F		1,790	0,000		T	X	O	A-1
72117230054	CREDIT AGRICOLE BIE PICARDIE				352 220,35	X		1,970	0,000		A	X	O	A-1
72210262875					200 000,00	X		2,690	0,000		T	X	O	A-1
934415	CREDIT AGRICOLE			01/01/2019	316 000,00	F		1,590	0,000		T	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**2 988 359,65**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703239-20220414-20220414-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 316 551,32					184 381,41	28 585,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 316 551,32					184 381,41	28 585,00	0,00	0,00
1271810		0,00	A-1	276 117,82	0,00	X		0,000	19 248,01	1 774,79	0,00	0,00
1429958		0,00	A-1	571 564,69	14,00	X		0,000	38 080,41	4 250,79	0,00	0,00
1429963		0,00	A-1	502 252,59	19,00	X		0,000	23 793,93	4 842,83	0,00	0,00
265205		0,00	A-1	250 184,88	0,00	F		0,000	18 575,81	4 091,67	0,00	0,00
620021		0,00	A-1	141 222,46	0,00	F		0,000	7 834,19	2 475,49	0,00	0,00
620024		0,00	A-1	64 405,56	0,00	F		0,000	3 622,75	1 144,73	0,00	0,00
620030		0,00	A-1	122 648,59	0,00	F		0,000	6 865,08	2 169,28	0,00	0,00
72117230054		0,00	A-1	32 235,29	0,00	X		0,000	30 921,14	1 314,15	0,00	0,00
72210262875		0,00	A-1	92 867,44	0,00	X		0,000	15 793,54	2 447,54	0,00	0,00
934415		0,00	A-1	263 552,20	0,00	F		0,000	19 846,55	4 073,79	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**2 316 551,32**					**184 381,41**	**28 585,00**	**0,00**	**0,00**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					9 206 405,00	0,00											0,00	0,00
LOGEMENT FRANCILIEN	2011	X	CONSTRUCTION 8 LOGEMETNS PART FONCIERE	CDC	88 145,00	0,00	-11,00	X	X		0,000	X		0,000	A-1		0,00	0,00
LOGEMENT FRANCILIEN	2011	X	CONSTRUCTION 28 LOGEMENTS	CDC	3 182 946,00	0,00	-11,00	X	X		0,000	X		0,000	A-1		0,00	0,00
LOGEMENT FRANCILIEN	2011	X	CONSTRUCTION 28 LOGEMENTS PART FONCIERE	CDC	936 107,00	0,00	-11,00	X	X		0,000	X		0,000	A-1		0,00	0,00
LOGEMENT FRANCILIEN	2011	X	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	CDC	299 708,00	0,00	-11,00	X	X		0,000	X		0,000	A-1		0,00	0,00
LOGEMENT FRANCILIEN	2012	X	ACQUISITION DE TERRAIN	CDC	1 036 523,00	0,00	-10,00	X	X		0,000	X		0,000	A-1		0,00	0,00
LOGEMENT FRANCILIEN	2012	X	ACQUISITION DE TERRAIN	CDC	301 309,00	0,00	-10,00	X	X		0,000	X		0,000	A-1		0,00	0,00
LOGEMENT FRANCILIEN	2012	X	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS	CDC	2 487 431,00	0,00	-10,00	X	X		0,000	X		0,000	A-1		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEMENT FRANCILIEN	2012	X	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS	CDC	874 236,00	0,00	-10,00	X	X		0,000	X		0,000	A-1		0,00	0,00
TOTAL GENERAL					9 206 405,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**4,00**	**0,00**	**4,00**	**4,00**	**0,00**	**4,00**
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		**9,00**	**1,00**	**10,00**	**9,00**	**0,00**	**9,00**
Adjoint technique	C	6,00	1,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		**2,00**	**0,00**	**2,00**	**2,00**	**0,00**	**2,00**
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**1,00**	**0,00**	**1,00**	**1,00**	**0,00**	**1,00**
Animateur principal de 2° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		**16,00**	**1,00**	**17,00**	**16,00**	**0,00**	**16,00**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703330-20220414-20220414-BF

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFFB	1 937 693,00	0,00	39,57	0,00	772 011,00	0,00
TFPNB	47 532,00	0,00	94,66	0,00	47 999,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			820 010,00	0,00

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 077-217703230-20220414-20220414-BF

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 09
Nombre de suffrages exprimés : 010
VOTES :
Pour : 010
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2022

Présenté par Le Maire (1),
A MOUSSY LE VIEUX, le 14/04/2022
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
A MOUSSY LE VIEUX, le 14/04/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A MOUSSY LE VIEUX, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 09
Nombre de suffrages exprimés : 010
VOTES :
Pour : 010
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2022

Présenté par Le Maire (1),
A MOUSSY LE VIEUX, le 14/04/2022
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
A MOUSSY LE VIEUX, le 14/04/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A MOUSSY LE VIEUX, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.